



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

## ARTICLE 1 : DÉFINITIONS

Est appelé fournisseur AKILIA SAS, sise 2, rue des Scouts, 31200 Toulouse.

Est appelé client la personne physique ou morale signataire d'un bon de commande édité par AKILIA SAS.

L'Internet est un ensemble de réseaux inter-connectés, situés à travers le monde.

Est appelé identifiant le couple nom d'utilisateur / mot de passe permettant au client de s'identifier sur le réseau.

Est appelé espace web un espace de stockage alloué par AKILIA SAS à chaque client.

Est communément appelé netiquette l'ensemble des règles d'usage des utilisateurs d'Internet, parmi lesquelles :

- ne pas envoyer de courriers électroniques en masse à des personnes qui n'en ont pas fait la demande ("junkmail" ou "spam"),
- ne pas poster un message dans un ou plusieurs groupes de discussion, avec un contenu sans rapport avec le thème de ces groupes,
- respecter les droits d'auteurs,
- ne pas aller à l'encontre de la RFC1855.

## ARTICLE 2 : OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités selon lesquelles AKILIA SAS met à disposition de son client ses produits d'hébergements. Le bon de commande fait partie intégrante du présent contrat.

Toute commande d'un ou de plusieurs produits AKILIA SAS en ligne implique l'acceptation du présent contrat. Le présent contrat est souscrit pour une période d'un an à compter du 1er règlement relatif à l'achat du produit commandé. Il est renouvelable de plein droit par période d'une année. Le paiement de la redevance annuelle doit parvenir à la société AKILIA SAS au plus tard une semaine avant la fin de chaque annuité ( la date de la facture faisant foi ). Tout défaut ou retard de paiement de la part du client entraîne une rupture automatique du présent contrat.

AKILIA SAS se réserve le droit de mettre fin au présent contrat à n'importe quel moment et sans préavis, sous réserve de l'envoi d'une lettre recommandée au client (à l'adresse communiquée lors de l'inscription en ligne). Dans le cas d'un non-paiement, d'un manquement aux politiques d'utilisation, AKILIA SAS aura le droit, sans aucun avis et immédiatement, de suspendre le compte du client en lui remboursant la balance non-utilisée de son paiement. En cas de violation des politiques d'utilisation du service, le compte du client pourra être suspendu sans remboursement.

## ARTICLE 3 : LES PRODUITS

### 3.1 L'identifiant

Suite à la commande en ligne et à la validation du paiement du produit, le client reçoit un identifiant à l'adresse électronique figurant dans son bon de commande. Cet identifiant permet d'administrer les produits AKILIA SAS commandés par le client ( accès au serveur FTP, accès à la base de données ... ).

### 3.2 Espace Web

AKILIA SAS propose au client l'hébergement sur ses serveurs WEB d'un espace disque associé au nom de domaine du client, moyennant le paiement d'une location dont le coût est fonction du produit choisi par le client. Le client dispose d'une totale liberté quant au contenu de son espace web, dans la mesure où il est conforme aux lois et règlements en vigueur en France et dans son pays d'origine. Il est notamment exclu de publier toute forme de contenu associé directement ou indirectement :

- à la pornographie,
- à des programmes piratés (MP3, cracks ...),
- à un caractère raciste ou profane.

AKILIA SAS se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de mettre hors-ligne tout contenu qu'il estimerait non conforme aux lois françaises, internationales ou à la netiquette.

## ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Le client s'engage à prévenir AKILIA SAS de tout changement concernant les données fournies et serait seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'informations erronées.

Le client a bien pris note que s'il désire faire modifier par AKILIA SAS une de ses coordonnées de son profil client (adresse email...), cette modification lui sera facturée 15 € HT. Le client assume seul l'entière responsabilité des éventuelles atteintes à la propriété intellectuelle ou industrielle de tiers, à l'ordre public et aux bonnes mœurs et de tout autre litige concernant le ou les noms de domaines achetés via AKILIA SAS.

Le client est seul responsable du choix du ou des noms de domaine achetés. En aucun cas AKILIA SAS ne saurait être tenu responsable de recours concernant un nom de domaine acheté via AKILIA SAS. Le client doit maintenir une adresse email et une adresse postale valides. Le client s'engage à ne pas tenter de pénétrer les systèmes informatiques de AKILIA SAS ou tenter de le faire.

### 4.1 Limitation des ressources

AKILIA SAS fournit des packs d'hébergement qui permettent l'utilisation de scripts PHP. Les scripts doivent utiliser des ressources systèmes acceptables. Les scripts qui utilisent un très grand nombre de cycles de CPU et un très grand espace mémoire RAM devront être

suspendus ou des frais additionnels pourront s'appliquer. AKILIA SAS fera son possible pour aviser les clients qui utilisent des scripts utilisant un trop grand pourcentage de ressources système avant de suspendre ceux-ci. Par contre, si les scripts causent des problèmes aux autres clients ou que ceux-ci prennent beaucoup trop de ressources ils pourront être stoppés sans préavis. Chaque pack ne doit pas dépasser plus de 2% des ressources du système pour une période de temps de plus de 5 secondes ou 3600 hits maximum par heure.

## **4.2 Utilisation de PHP ou MySQL**

Le client est averti que l'utilisation abusive (ou reposant sur une programmation incorrecte) de MySQL ou PHP (scripts en boucle, connexion persistante, etc.) peuvent être de nature à rendre incompatible le fonctionnement du site sur un serveur mutualisé, et exposer le site concerné à une suspension sans préavis afin de garantir une qualité de

## **4.3 Transfert de noms de domaine**

Par transfert d'un nom de domaine, on n'entendra non pas le transfert de la propriété effective du droit d'usage, mais le transfert technique de prestataire (changement de DNS). Le client affirme être propriétaire de ce droit d'usage lorsqu'il demande le transfert d'un nom de domaine ou bien être mandaté par le propriétaire susnommé. AKILIA SAS effectuera les formalités nécessaires ou guidera le client dans l'accomplissement de ces formalités. Néanmoins, le client déclare avoir été averti que seule la personne nommée comme contact administratif pour ce domaine peut valider ce transfert. AKILIA SAS ne saurait être tenu pour responsable de l'impossibilité de transférer ce nom de domaine ou des délais en résultant, cette impossibilité n'invalidant pas systématiquement le contrat d'hébergement. AKILIA SAS n'est donc tenu à cet effet que d'une obligation de moyens.

## **4.4 Transfert de noms de domaine .com, .net et .org**

Les demandes de changement de registrar vers Gandi ainsi que les demandes de changement de délégation au sein de Gandi (modification du contact facturation ou des serveurs de noms) doivent être validées exclusivement par l'adresse email du contact administratif du domaine concerné. Le client doit donc s'assurer au préalable que l'adresse email du contact administratif est valide afin de répondre favorablement aux différentes demandes. Aucun bon d'achat ou remboursement ne sera effectué concernant le transfert (changement de registrar, de délégation ou de serveurs de noms) d'un d'un nom de domaine .com, .net ou .org non abouti. La mise à jour de l'adresse email du contact administratif dans la base de données de Gandi est facturée au tarif forfaitaire de 20 €.

## **4.5 Enregistrement / Transfert .FR**

Pour toute demande auprès de l'AFNIC (attribution du No de formulaire pour l'ouverture d'un dossier) le nom de domaine doit être justifié et conforme à la charte de nommage de l'AFNIC. AKILIA SAS procédera à la demande d'enregistrement d'un nom de domaine ou au changement de délégation (sous réserve de l'acceptation du dossier par l'AFNIC), uniquement à réception de toutes les pièces justificatives nécessaires (lettre d'engagement et justificatifs). En cas d'informations incomplètes ou erronées, de documents manquants, de non conformité à la charte de nommage, AKILIA SAS suspendra toute demande et

aucun remboursement ne sera effectué. Vous avez alors un délai de 14 jours pour nous communiquer les informations nécessaires. Passé ce délai, votre commande sera annulée. En cas de refus de l'Afnic, AKILIA SAS suspendra toute demande et aucun remboursement ne sera effectué. Vous avez alors un délai de 2 mois pour nous communiquer les informations nécessaires. Passé ce délai, votre commande sera annulée. Dans les cas d'un transfert (changement de délégation), vous devez aussi envoyer une lettre recommandée avec accusé réception à votre ancien prestataire afin qu'il valide votre demande auprès de l'AFNIC. Toute modification des informations du whois ( informations relatives au contact administratif) sera facturée 15 € HT de manière forfaitaire.

## 4.6 Facturation des noms de domaine

Les frais Internic sont inclus uniquement pour la création d'un nouveau nom de domaine ou dans le cadre d'un changement de registrar effectué 60 jours avant la date d'échéance du nom de domaine. Dans le cas d'un changement de délégation, les frais de renouvellement d'un nom de domaine enregistré au préalable chez Gandi sont inclus dans le prix du pack (si ce transfert est effectué au moins 60 jours avant la date d'expiration du domaine). AKILIA SAS ne réglera aucune facture d'enregistrement ou de renouvellement de nom de domaine si AKILIA SAS n'est pas le contact de facturation (billing contact). Toute modification du contact de facturation (billing contact) peut entraîner la suspension de la prise en charge par AKILIA SAS de la facture du Registrar.

## 4.7 Droit des marques

Les noms de domaines enregistrés par le client sont de son entière responsabilité. Le client s'engage à respecter la législation en vigueur concernant le droit des marques. AKILIA SAS rappelle au client que la contrefaçon de marque est sanctionnée pénalement. Il s'agit en effet d'un délit pénal. Les peines qui peuvent être prononcées sont des amendes, voire des peines d'emprisonnement, et des fermetures d'établissement.

AKILIA SAS ne pourra être tenu responsable du non-respect de la législation par le client et lui rappelle qu'en cas de poursuites civiles ou pénales à son encontre, AKILIA SAS pourra suspendre l'utilisation de son nom de domaine à la suite d'une injonction effectuée par une autorité judiciaire.

## 4.8 Renouvellement en retard

Dans le cas d'un renouvellement en retard [c'est à dire passé la date d'échéance], la commande est majorée de 30 € HT de frais de renouvellement manuel. Et ce, quel que soit le pack ou le service concerné.

## **ARTICLE 5 : RESPONSABILITÉ DE AKILIA SAS**

AKILIA SAS s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à l'enregistrement/transfert/renouvellement des noms de domaine après validation du règlement de la commande correspondante. Il s'agit toutefois d'une obligation de moyen et en aucun cas une obligation de résultat.

### **5.1 Contenu**

AKILIA SAS n'exerce pas de contrôle sur le contenu émis par le client, que ce soit à travers son espace web ou les courriers qu'il serait amené à envoyer. En aucun cas AKILIA SAS ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait : - d'informations, de sons, d'images, de textes et de documents multimédia contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur son espace web par le client. - de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux oeuvres contenues ou diffusées, en intégralité ou partiellement sur l'espace web du client.

### **5.2 Accessibilité**

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, que le client déclare connaître, AKILIA SAS ne peut en aucune manière être tenu responsable des vitesses d'accès depuis d'autres sites, dans le monde ou de ralentissements, des difficultés d'accès au site du client. AKILIA SAS ne peut pas non plus être tenu responsable du non-acheminement de courriers électroniques, articles de forum de discussion, du fait des mêmes limitations et caractéristiques de l'Internet. AKILIA SAS se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses services pour des raisons de maintenance et/ou d'amélioration sans droit à indemnités.

Cependant, AKILIA SAS s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption.

### **5.3 Sécurité**

La responsabilité de AKILIA SAS ne saurait être engagée en cas d'introduction malveillante sur l'espace web du client et ce, malgré toutes les mesures de sécurité prises par AKILIA SAS.

### **5.4 Déni de garanties**

Le service de AKILIA SAS est fourni sur une base de disponibilité . AKILIA SAS dément spécifiquement n'importe quelle autre garantie, y compris n'importe quelle garantie de valeur marchande ou de forme physique pour un but particulier. En aucun cas AKILIA SAS ne sera responsable des dommages consécutifs, indirects, spéciaux ou fortuits. Même si AKILIA SAS a été informé par le client de la possibilité d'une telle perte ou dommages potentiels. Si le service de AKILIA SAS au client était perturbé, ou en défaut de fonctionnement pour toutes raisons, AKILIA SAS est non responsable pour la perte de revenus du à une interruption de service.

## 5.5 Force majeure

AKILIA SAS ne sera pas tenu pour responsable pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence. Le cas de force majeure suspend les obligations nées du présent contrat pendant toute la durée de son existence. Cependant si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à 30 jours consécutifs, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit du présent contrat par l'une ou l'autre des parties huit jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant cette décision.

## 5.6 Indemnité

Le client convient de défendre, garantir et tenir le fournisseur innocent contre toute perte, dommage ou réclamation, (y compris mandataire honoraire) reliés à l'usage de ce service fourni par le fournisseur au client sous cet accord, y compris mais non limité à : fausse publicité, responsabilité réclamée pour produit ou service vendu par le client, "copyright" ou marque déposée, interruption ou défaut du fonctionnement du service ou pour tout contenu soumis par le client.

## ARTICLE 6 : RÉSILIATION

Tout défaut ou retard de paiement de la part du client entraîne une rupture automatique du présent contrat. Le client peut résilier son abonnement avant le terme en le signifiant à AKILIA SAS par écrit (lettre recommandée avec AR). Cette résiliation n'entraîne aucun remboursement. Si vous ne souhaitez pas renouveler votre contrat, il suffit de ne pas répondre à nos relances.

## ARTICLE 7 : CONDITIONS PARTICULIÈRES

En cas d'achat de nom de domaine par AKILIA SAS pour le client, AKILIA SAS sera inscrit comme contact technique par défaut (sauf demande expresse de la part du client). Le propriétaire du nom de domaine est toujours le contact administratif. En cas de transfert, le client s'engage à inscrire AKILIA SAS comme contact technique dans les informations du nom de domaine. Faute de quoi, AKILIA SAS ne pourrait être tenu responsable de la non mise à jour des informations nécessaires au bon fonctionnement du-dit nom de domaine. Ces droits seront restitués à la fin du présent contrat.

## **ARTICLE 8 : ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE**

Les prix des loyers et prestations proposés sont ceux mentionnés sur le bon de commande. Ils s'entendent hors taxes ( HT ) et sont payables d'avance en euros pour une période annuelle. AKILIA SAS pourra modifier ses prix à tout moment sans préavis. Le prix des prestations payées d'avance est garanti pour la période concernée. AKILIA SAS se réserve le droit de répercuter sans délai toute nouvelle taxe ou toute augmentation du taux des taxes existantes.

## **ARTICLE 9 : GARANTIE “SATISFAIT OU REMBOURSÉ”**

L'offre “satisfait ou remboursé” est valable uniquement pour la création ou le transfert d'un pack. Le client pourra faire sa demande de remboursement par lettre recommandée avec AR dans un délai de 10 jours francs suivant la date de règlement du pack. Dans le cadre d'une création, la garantie “satisfait ou remboursé” ne comprend pas les frais d'enregistrement du nom de domaine. L'offre “satisfait ou remboursé” est limitée à un seul pack par profil client. Le délai de remboursement légal est fonction du mode de règlement.